

ETP EXPERT

L'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale (IRCGN)

Un laboratoire de criminalistique résolument tourné vers l'avenir.



Mercredi 16 novembre 2011

Affluence à la Maison ETP...

Le groupement des experts a choisi une thématique très loin « des désordres liés au BTP » mais où les experts sont légion dans un domaine où la réalité dépasse de loin la fiction. Et pour invité, le Colonel Bruno Vandenbergue, Directeur adjoint de l'IRCGN.

Explications...

Maillon central de la chaîne de police technique et scientifique, l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) a développé, en vingt ans, un laboratoire couvrant l'ensemble du spectre criminalistique et comprenant une partie de la médecine légale. Situé à Rosny-sous-Bois, c'est un plateau pluridisciplinaire unique en France, doté de capacités d'analyse de tous types d'indices prélevés dans le cadre de la délinquance de proximité mais aussi issus des scènes de crime les plus complexes et graves.

Intégré, depuis le 1^{er} janvier 2011 au sein du Pôle Judiciaire de la Gendarmerie Nationale (PJGN), à côté du Service Technique de Recherche Judiciaire et de Documentation (STRJD), l'IRCGN réalise quatre types d'activités missionnelles.

Il effectue, sur réquisition des officiers de police judiciaire (OPJ) et des magistrats, des examens techniques ou scientifiques. A la demande exclusive des magistrats, il effectue également des expertises. Ces différents travaux, exécutés conformément aux règles de la procédure pénale, donnent lieu à l'établissement de rapports.

Dans les cas le justifiant (crimes graves ou catastrophes), il apporte aux directeurs d'enquête

le soutien nécessaire au bon déroulement des opérations de police technique ou d'identification des victimes, en dépêchant sur les lieux des personnels hautement qualifiés disposant de moyens matériels adaptés et spécialisés.

Il concourt directement à la formation des acteurs de la chaîne criminalistique de la gendarmerie et à l'information des enquêteurs, au sein du centre national de formation de police judiciaire (CNFPJ) situé à Fontainebleau.

Il poursuit, dans tous les domaines de la criminalistique, les recherches rendues nécessaires par le développement des techniques d'investigation criminelle.

Depuis quelques années et de manière de plus en plus fréquente, l'Institut, reconnu comme pôle d'excellence, prête le concours de ses experts à l'administration centrale et participe à divers travaux interministériels, portant entre autres sur la Cybercriminalité, la vidéosurveillance, la fraude documentaire, les engins explosifs improvisés...

Son organisation actuelle s'appuie sur trois divisions criminalistiques :

- La *division criminalistique physique et chimie (DCPC)* regroupe les activités physico-chimiques, la balistique, la microanalyse, l'environnement-incendies-explosifs, la toxicologie légale et les stupéfiants.

- La *division criminalistique ingénierie et numérique (DCIN)* comprend les activités liées à l'ingénierie et aux nouvelles technologies : l'informatique et l'électronique, le traitement du signal-image-parole, l'exploitation des documents, l'identification de véhicules.

- La *division criminalistique identification humaine (DCH)* est composée des activités

ayant trait à l'identification des personnes : la biologie, la médecine légale, l'entomologie légale, les empreintes digitales. A cette division sont également rattachées les deux unités du pôle génétique situé à Pontoise que sont, le Service Central de Préservation des Prélèvements Biologiques (SCPPB) et les chaînes de traitement « traces » et « individus » du Service Central d'Analyses Génétiques de la gendarmerie (SCAGGend).

L'évolution juridique du traitement de la preuve pénale a donné la prépondérance à la preuve matérielle en lieu et place de l'aveu. Ainsi, les experts œuvrant au sein des douze départements criminalistiques entretiennent des contacts assidus afin de partager leur compétence et être en mesure d'adapter en permanence le meilleur séquençage des méthodes successives d'essais appliquées à un support d'indice et en optimiser le traitement.

Dans ce même esprit, les moyens déployés sur la scène de crime doivent permettre de couvrir le spectre complet de la criminalistique. Laboratoire mais aussi véritable unité opérationnelle au travers des capacités déployées par son Unité Nationale d'Investigation Criminelle (UNIC), l'Institut est capable de projeter des experts et des moyens analytiques de laboratoire au plus près de la scène de crime, en tout temps et tout lieu, et ce dans des délais contraints. Sur le terrain, le principe de la complémentarité prévaut sur la subsidiarité, et derrière les moyens de chaque brigade territoriale peuvent être engagées les capacités des plateaux techniques des Brigades Départementales de Renseignements et Investigations Judiciaires (BDRIJ), puis ceux de l'IRCGN. C'est dans ce dernier objectif, qu'a été conçu le principe de Laboratoire Mobile d'Analyse permettant aux experts de l'Institut de disposer d'un espace de discrimination des traces au plus près de la scène de crime.

Cette mission d'assistance s'inscrit également dans un cadre d'opérations extérieures de contre terrorisme maritime ou de constatations en milieu contaminé, en liaison avec la Cellule Nationale Nucléaire Radiologique Biologique et Chimique (CNNRBC), situé sur le plateau de Satory. Enfin, l'Institut est aussi engagé dans le cadre de l'Unité Gendarmerie d'Identification des Victimes de Catastrophe (UGIVC), chaque fois que dans le monde une catastrophe d'ampleur touche des ressortissants français. Cette unité a été engagée à 40 reprises depuis 1992, pour moitié en France et pour moitié à l'étranger (dont la Thaïlande lors du Tsunami, Haïti lors du tremblement de terre, le Concorde...)

Conscient de l'importance des échanges scientifiques internationaux dans l'évolution de ses compétences, l'Institut est membre du "Réseau Européen des Instituts de Sciences criminalistiques" (*European Network of Forensic Science Institutes - ENFSI*). Ce réseau a été créé au printemps 1993, à l'initiative de 11 directeurs de laboratoire, dont celui de l'IRCGN. Aujourd'hui, l'ENFSI compte plus de 1000 scientifiques, se répartissant sur l'ensemble des domaines criminalistique, issus de plus de 40 nationalités.

En 2007, en s'engageant dans un processus rigoureux de système qualité et d'accréditation des activités de laboratoire décliné en conformité avec les exigences de la norme NF EN ISO/CEI 17025, l'IRCGN s'est résolument orienté vers l'application de principe criminalistique de haut niveau pour une saine et pleine administration de la preuve pénale en France. Au 15 novembre 2011, 11 de ses départements sont accrédités par le Comité Français d'Accréditation (COFRAC) pour 115 méthodes d'essais (portées d'accréditation n°1-1916 et 8-2527 - disponibles sous www.cofrac.fr).

Des échéances fondamentales se profilent à l'horizon pour la chaîne criminalistique de la gendarmerie. En raison de l'application de la Décision-cadre n°2009/905/JAI du conseil de l'union européenne du 30 novembre 2009, une démarche d'accréditation des plateaux techniques des BDRIJ est initiée depuis un an sous la direction du pôle judiciaire.

Enfin, les travaux de transfert du futur pôle judiciaire à Pontoise débutent en 2012 et prévoient la construction d'un nouveau laboratoire de 13 000 m², permettant ainsi à l'IRCGN de disposer, en 2014, d'une infrastructure moderne et totalement adaptée à ses missions.

*** Par cette accréditation**, l'Institut de Recherche Criminelle de la Gendarmerie Nationale s'engage :

- à fournir un service qui répond aux besoins des enquêteurs et magistrats, à savoir, satisfaire les demandes d'essais en fournissant des conclusions et résultats clairs et fiables dans des délais et avec des coûts acceptables ;
- à établir la confiance tant dans l'aptitude de l'IRCGN à fournir des prestations d'essais de qualité que dans le maintien et/ou l'amélioration du processus qualité conformément à la norme NF EN ISO/CEI 17025 ;
- à travailler en conformité avec le cadre juridique, les normes existantes et les bonnes pratiques développées par les groupes de travail de l'European Network of Forensic Science Institutes (ENFSI).